

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# Le site funéraire de Viard à Petit-Bourg, petit cimetière de proximité

Marie-Armelle Paulet-Locard

Number 140, January–April 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040702ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040702ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

### ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Paulet-Locard, M.-A. (2005). Le site funéraire de Viard à Petit-Bourg, petit cimetière de proximité. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (140), 53–60. <https://doi.org/10.7202/1040702ar>

# Le site funéraire de Viard à Petit-Bourg, petit cimetière de proximité

*par Marie-Armelle Paulet-Locard<sup>1</sup>*

Quelques tombes matérialisées par des blocs de pierre grise, sur le haut d'un petit morne, au lieu-dit « Viard », voilà tout ce qu'il reste d'un cimetière presque oublié.

Connu de quelques riverains, le site n'était pas répertorié par la direction régionale des Affaires culturelles et nous devons à David Laporal la communication de l'existence de ces tombes le 18 août 2004<sup>2</sup>. Une visite a eu lieu sur place le 23 août avec Ary Broussillon, maire de la commune, et Nicolas Calvados, qui nous ont guidés sur le site.

## LOCALISATION (FIGURES 1 ET 2)

Le cimetière est situé sur un petit morne au sud de la commune, à deux cents mètres de la côte, au lieu-dit « Viard », section cadastrale AS, parcelle 57. Un ancien chemin permet l'accès à partir du sud-est, dans un environnement arboré.

## DONNÉES HISTORIQUES LOCALES

La carte des Ingénieurs du Roy (figure 3), dressée dans les années 1764-1768, figure toutes les zones habitées, bâtiment par bâtiment. La précision de cette carte est limitée par les problèmes de projection et

---

1. Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie, 22 rue Perinon, 97100 Basse-Terre. Tel. 0590 41 14 53. Marie-armelle.paulet-locard@culture.gouv.fr  
2. Conformément au *Code du Patrimoine*, article L 531-14, toute découverte archéologique doit être signalée à la DRAC – Service régional de l'archéologie – qui l'expertise et qui l'inscrit, le cas échéant, sur la Carte archéologique nationale. Le cimetière de Viard est enregistré sous le numéro 97 118 0051.

donc de raccord avec les cartes actuelles. Cependant, pour le secteur qui nous intéresse, il est possible de repérer le site, bien que l'embouchure de la rivière Moustique ait changé de configuration. Le tracé de la route est bien reconnaissable, et le cimetière se trouve donc sur le morne présentant deux petits rectangles noirs. Ceux-ci témoignent de la présence de bâtiments à cet endroit au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui pourraient appartenir à l'ensemble appelé « Fiset », présent sur le morne voisin, à environ 40 mètres à l'ouest. Il ne semble rien rester aujourd'hui de toutes ces installations.

Des recherches en archives, notamment l'examen des actes de propriété, permettraient peut-être de rattacher le cimetière à l'habitation Fiset... Les observations faites sur la carte des Ingénieurs du Roy n'apportent aucune certitude dans cette direction ; les inconnues chronologiques et archéologiques sont trop nombreuses.

Le témoignage de Monsieur Nabab, demeurant à proximité, apporte des compléments intéressants : sa famille, la famille Moreau, est propriétaire du terrain depuis au moins deux générations. Le morne était autrefois planté d'un verger, détruit par un cyclone en 1956. Les tombes étaient déjà connues et respectées à l'époque de sa grand-mère, sans que l'on sache qui reposait là. Elles ont toujours été au nombre de huit<sup>3</sup>. La famille Moreau entretient le cimetière et, chaque année à la Toussaint, le désherbe et y pose des bougies.

Les recherches auprès de la paroisse de Petit-Bourg n'ont pas permis d'obtenir d'autres informations.

## LE TERRAIN (FIGURES 4 À 7)

Les abords du cimetière sont assez dégagés, quelques grands maniguiers et arbres à pain procurent un ombrage agréable. Les tombes sont disposées dans un espace rectangulaire en léger creux, délimité sur les côtés nord-ouest et nord-est par un dénivelé d'environ cinquante centimètres. Le terrain environnant a été largement remanié, notamment vers l'ouest où un grand décapage mécanique a ôté toute la couverture de terre végétale. Des constructions sont apparues au nord, en contrebas, tandis qu'au sud subsistent les restes d'une base de maison en parpaings inachevée. Des reliefs irréguliers, constitués de monticules et de marches, sont bien visibles, bien que recouverts de végétation. Ils attestent de remaniements importants. Le cimetière ne semble pas avoir été affecté par ces bouleversements du terrain, comme si l'espace sacré avait été préservé.

Seules sept tombes sont identifiables. Elles sont ovales et marquées au sol par des blocs de pierre disposés pour la plupart en simple ou double rangée. Dans la partie sud, il est parfois difficile de lire la limite des tombes ; dans la partie nord, en revanche, trois d'entre elles sont plus nettes (sépultures 1, 2, 5 et 6) et des monticules sont perceptibles.

---

3. Un autre témoignage nous laissait penser qu'il y avait eu une soixantaine de tombes. Il est difficile d'imaginer que les travaux de construction et les remaniements de terrain, effectués il y a tout au plus une vingtaine d'années, auraient pu détruire plus de cinquante tombes sans que les riverains n'en aient aucun souvenir précis.

## CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Le procureur Fourniols écrit en 1844<sup>4</sup> à propos de Gourbeyre et de Saint-Claude : « Chaque habitation a son lieu de sépulture. Tous les esclaves y sont portés. Sur quelques habitations près de ce lieu et sur un terre privilégié, on remarque la tombe de la famille du maître. Je dois supposer que toutes ces terres sont saintes. Je comprends que l'on ait songé à leur établissement à une époque où ces communes étaient privées de chapelles ; l'éloignement du cimetière de la ville avait dû faire seul la nécessité de ces inhumations domestiques. »

Il faut distinguer trois catégories de cimetières coloniaux :

- o *les cimetières paroissiaux, que nous ne traiterons pas ici ;*
- o *les « cimetières d'habitation »,* comportant les tombes monumentales des membres de la famille du maître et parfois des tombes plus simples d'esclaves ou de travailleurs. Les tombes monumentales sont souvent encore visibles à proximité de l'habitation. Il en est ainsi du cimetière de l'habitation Montebello, à un kilomètre au nord de Viard.
- o *les « cimetières d'esclaves »,* ne comportant que des tombes sans construction maçonnée, et matérialisées par un monticule plus ou moins marqué, cerné de pierres ou de conques de lambis. Dans cette catégorie, les plus nombreux sont les *cimetières littoraux*, dont une dizaine sont connus sur les côtes de la Guadeloupe. Ils sont généralement importants (plusieurs dizaines d'inhumations, voire plusieurs centaines) et isolés, difficiles à rattacher à une paroisse ou à une habitation. Certains sont connus pour être liés à une épidémie ou à un naufrage. Plus rarement, les « cimetières d'esclaves » peuvent se trouver dans les terres, sur des bornes, isolés comme dans le cas de Viard. Ceux-là, généralement restreints, peuvent correspondre à des groupements de travailleurs éloignés de l'habitation, et qui n'étaient pas enterrés dans le même lieu que les maîtres. Il s'agirait alors de *cimetières de proximité*. Il ne faut pas rejeter la possibilité que ces cimetières aux tombes non maçonnées puissent être aussi des cimetières d'habitation, abritant les tombes de familles peu argentées. Ainsi, à Bergnolles (commune du Lamentin), 18 tombes sont rassemblées sur une plate-forme aménagée. Aucun bloc de pierre ne matérialise ces sépultures, décelables uniquement par la présence de monticules. Plusieurs cimetières de proximité sont encore en usage, notamment sur la commune des Abymes<sup>5</sup>.

Depuis quelques années, la Guadeloupe est à la pointe de la recherche dans le domaine funéraire, notamment grâce à l'action d'archéologues formés aux méthodes modernes de l'anthropologie de terrain et de

---

4. Marc-Alexandre Fourniols, *L'esclavage à Basse-Terre et dans sa région en 1844*, Bibliothèque d'histoire antillaise, Société d'histoire de la Guadeloupe, Gourbeyre, 2000, p. 55.  
5. David Laporal, *Abymes*, Pointe-à-Pitre, éd. Jator, à paraître. (coll. *Itinéraires du Patrioïne*, n° 310).

la paléopathologie. La fouille du cimetière littoral de l'anse Sainte-Marguerite (Le Moule) a fourni un échantillon exceptionnel de population (plus de cent squelettes) dont l'étude apporte déjà des données particulièrement intéressantes sur l'état sanitaire de la population, la répartition par âge et par sexe, et les pratiques funéraires<sup>6</sup>. D'autres interventions archéologiques menées par la DRAC sur des ensembles plus petits menacés de destruction (plage de Cluny à Sainte-Rose, morne Dauphine à Sainte-Rose, cathédrale et cimetière des hospitaliers de Basse-Terre...) contribuent aussi à la connaissance des populations oubliées des archives.

## CONCLUSION

Dans l'état actuel de nos connaissances, le petit ensemble de Viard constitue un exemple rare et intéressant de cimetière de proximité conservé, semble-t-il, dans son état initial. La période d'utilisation de ce cimetière est inconnue, mais ne peut être postérieure à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les recherches pourraient se poursuivre sur le terrain, mais la fouille de telles sépultures, si toutefois les ossements sont conservés, entraînerait une irrémédiable disparition de ce lieu de mémoire. Les archéologues sont plus enclins, dans ce cas précis, à recueillir en premier lieu toutes les informations disponibles sur ce site, et à contribuer au maintien d'un patrimoine collectif presque oublié.

28 septembre 2004

## PETITE BIBLIOGRAPHIE

- *Patrimoine en Guadeloupe – Les cimetières*, Revue de la Société d'histoire de la Guadeloupe, N°1, 1998.
- Direction régionale des affaires culturelles de Guadeloupe, Service régional de l'archéologie, *Bilan scientifique*, années 1995 à 2002 (publication annuelle).

---

6. P. Courtaud et T. Romon, recherches en cours

Figure 1 : Plan de situation du cimetière sur la carte IGN.

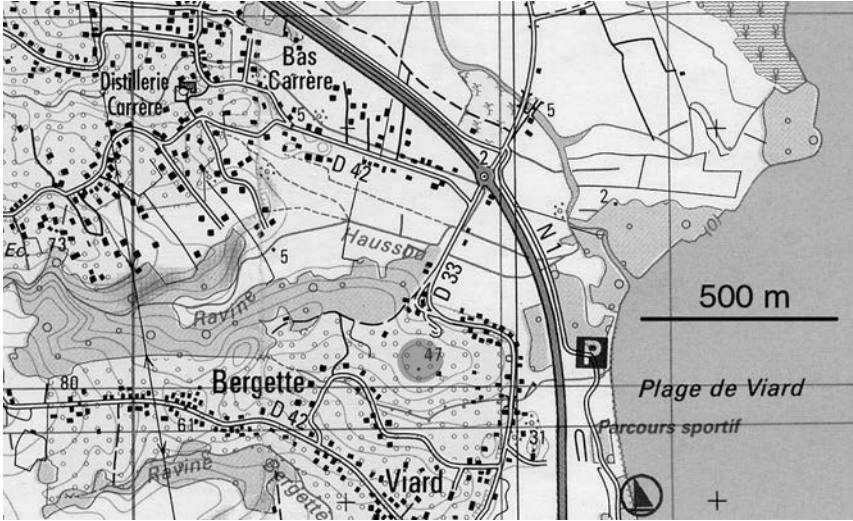


Figure 2 : Plan cadastral.

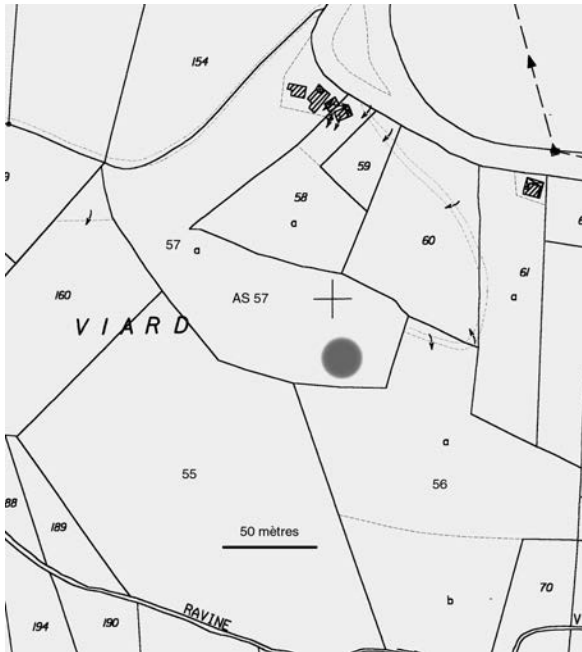




Figure 3 : Carte des Ingénieurs du Roy.  
Le cercle montre l'emplacement probable du cimetière.



Figure 4 : Vue générale du site depuis le nord-ouest.  
Le cimetière est au centre de la photo, dans la déclivité.



Figure 5 : Vue des sépultures 6 et 5 depuis le sud.



Figure 6 : Vue d'ensemble à partir du nord (montagne panoramique).





Figure 7 : Croquis de situation des sépultures.

